

Le Fonds de Recherches sur la Doctrine de l'Entreprise (FORDE)

Présentation

1. Objet

Le Fonds de Recherches sur la Doctrine de l'Entreprise (FORDE) remplit une quadruple mission :

- **Conserver et présenter de façon homogène et scientifiquement rigoureuse le fonds documentaire de référence sur la Doctrine de l'Entreprise**, dans le domaine des disciplines juridiques, économique et de gestion et, au-delà dans l'ensemble du champ des sciences humaines et sociales concernées.
- **Constituer une base de données multi-supports** regroupant, notamment sous une forme numérique, les travaux les plus récents et ceux des précurseurs ou des fondateurs de la *Doctrine de l'Entreprise*.
- **Fédérer les efforts** de tous ceux qui, en France ou à l'étranger, notamment dans le monde francophone, se reconnaissent dans l'approche pluridisciplinaire de la *Doctrine de l'Entreprise* et dans la philosophie sociétale qui l'a inspirée.
- **Entretenir ou renforcer des liens intellectuels ou institutionnels** avec les représentants de courants de pensée proche : *Doctrine Sociale de l'Eglise, Stakeholderism, Responsabilité sociale de l'Entreprise, Economie sociale de marché,...*

2. Mise en place du fonds

Cadre historique du développement, à Rennes, de la Doctrine de l'Entreprise, avec la Faculté de Droit, l'Institut de Gestion de Rennes IAE apporte son concours à la création du fonds, notamment par l'appui matériel qu'il accorde à l'accueil et la valorisation des bibliothèques (physique et numérique), conservatrices du fonds..

Le FORDE comprend en particulier :

- **Un fonds documentaire** physique (ouvrages, revues, articles...) installé dans les locaux de l'IGR/IAE et ouvert, sous condition d'autorisation à tout chercheur intéressé.
- **Un ensemble d'archives** ayant vocation à être numérisées et accessible selon les conditions définies par le Conseil de Gestion Scientifique du FORDE ;
- **Un thesaurus** ayant vocation à favoriser la sensibilisation et l'approfondissement de la connaissance des thèmes doctrinaux inhérents à la *doctrine de l'entreprise* ;
- **Un site Internet** dédié, largement ouvert sur les instituts de recherche ou les groupes de travail qui participent au FORDE.

3. Organisation et gestion du fonds

Matériellement implanté dans les locaux de l'Institut de Gestion de Rennes, **le FORDE est par une association déclarée (Loi 1901)** dotée d'un Conseil Scientifique de Gestion aux côtés de son Conseil d'administration. L'association garantit la pleine autonomie juridique du FORDE.

Un Conseil de gestion Scientifique de FORDE a pour mission de piloter les politiques scientifiques du Fonds. Il est composé par des personnalités françaises et étrangères ayant acquis une réputation incontestée dans le domaine des sciences juridiques, de gestion ou autres concernées par la Doctrine de l'Entreprise ou des courants de pensée voisins.

Le Forde organise des colloques et des séminaires ou délègue certains de ses membres pour participer à de telles manifestations scientifiques organisées par des tiers. Il publie des ouvrages et encourage des publications de travaux relatifs à ses objectifs. Il décerne des prix, dont le prix Roger Houin, et peut verser des aides à la publication ou la diffusion de travaux de jeunes auteurs.

4. Financement du fonds

Le financement nécessaire au fonctionnement du FORDE provient des cotisations des membres actifs et/ou bienfaiteurs d'apports en nature effectués par l'Institut de Gestion de Rennes, de contributions exceptionnelles versées par des entreprises ou des personnes physiques ou morales diverses.

Les contributions exceptionnelles des personnes privées (particuliers ou entreprises) peuvent s'effectuer par le canal d'un « Fonds d'imitative » permettant de déduire 66% des sommes versées directement de l'IRPP ou de l'IS du contributeur, notamment.

Les personnes physiques ou morales intéressées par l'usage de ce canal, sont invitées à s'adresser à Claude Champaud : 18 rue Martenot, 35 000 Rennes, Tel. 02 99 38 72 63 - Email : paule.claude.champaud@orange.fr